



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E104613

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2026

ÉDITÉ LE

19/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/12/2010

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/07/2023
12 750

Raison sociale : A.GENESTET.

ZA LA TUQUE
47240 CASTELCULIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 528980147RCS AGEN

Téléphone : 05 53 48 75 44

Fax :

Portable : 06 07 11 40 29

Siret : 528 980 147 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7163571

Site Internet : www.agenestet.fr

E-mail : contact@agenestet.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4946191204

Responsabilité légale :

GENESTET ALEXANDRE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4946191204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	25/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	18/09/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2024
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	25/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	18/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/09/2025
o Ventilation mécanique	27/05/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	19/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.